

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

3,00 jour(s)

Dont 1 journée de tests de validation

75% de formation pratique sur le matériel

Coût de la formation

450€ HT Forfait/Personne

Public

Toute personne étant amenée à conduire des Chariots Automoteurs en situation de travail.

Prérequis

Avoir 18 ans au minimum et présenter les aptitudes médicales nécessaires.

Savoir lire et écrire en langue française.

Etre équipé des Equipements de Protection Individuelle nécessaires (chaussures de sécurité, gants de sécurité, casque avec jugulaire, harnais et gilet réfléchissant.)

Effectif

6 participants

Ouverture d'une session à partir de 3 inscriptions.

Formateur

AFA - CITY PRO

Moyens pédagogiques et supports

Formation théorique en salle dans une de nos agences. Applications pratiques.

Validation de la formation :

Test théorique de contrôle de connaissances.

Examen pratique de conduite d'un Chariot Automoteur selon la catégorie.

Objectifs

Vérifier que les connaissances théoriques de la personne en matière de conduite de chariots automoteurs sont conformes à la Recommandation R389 de la CNAMTS.

S'assurer que les connaissances théoriques sont effectivement mises en pratique sur le poste de travail, notamment en ce qui concerne le respect des règles de sécurité.

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

Programme

Respecter ses limites de compétence :

Prérequis pour la conduite en sécurité

Statistiques sur les accidents du travail et responsabilité pénale

Dispositions du Code de Travail

Acteurs de la prévention

Devoirs et responsabilités

Recommandations R389 de la CNAMTS

Catégories de Chariots Automoteurs

Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique :

Connaître et identifier les risques

Sensibilisation au risque alcoolique

Rappel du Code de la Route

Signalisation et balisage

Plan de circulation interne

Equipements de Protection Individuel (E.P.I.)

Rappel des règles de sécurité

Technologie et connaissance des Chariots Automoteurs :

Découverte détaillée des Chariots Automoteurs

Documents réglementaires obligatoires

Etude du centre de gravité

Fonctionnement hydraulique et circuit de refroidissement

Fonctionnement du moteur thermique ou à gaz

Témoins lumineux

Différents système de levage et équipements de sécurité

Fonctionnement des dispositifs de sécurité

Carnet de bord

Plaque de charge

Vérifications et entretien de 1er niveau

Mettre en œuvre le chariot pour effectuer les tâches à des emplacements de travail variés :

Vérifier l'adéquation entre le travail à effectuer et les caractéristiques du chariot

Contrôle visuel et prise de poste

Déplacement sur différents types de sol (enrobé, béton) / sur rampe de chargement

Déterminer le meilleur emplacement pour le chariot dans le cadre d'un chargement, déchargement et le positionner pour effectuer un gerbage en piles, en racks

Evaluation d'une charge et capacité du chariot

Règles de chargement ou de déchargement / stabilisation de la charge

Rappel des interdictions

Fin de poste

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr